



■ Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ,ou son représentant :

Titulaire : Mathias RACHET

Suppléant : Jean-François ELION

■ Monsieur le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde, ou son représentant

Titulaire : Sabine LATEYRON

Suppléante : Anaïs MARCHAL

### **Collège des représentants des professionnels:**

#### **1) au titre des taxis**

■ **Syndicat Autonome des Artisans Taxis de la ville de Bordeaux et de la Gironde**

Titulaire : Romani DAÏM

Suppléant : Sébastien DELUMEAU

Titulaire : Davy RUEDA

Suppléant : Khadija EL FALAKI

■ **Syndicat des Taxis de Bordeaux Métropole et de la Gironde (STBMG)**

Titulaire: Robert BERARD KARNA

Suppléant : Thierry NICOLAS

Titulaire : Eric ROULIERE-LAUMONIER

Suppléant : Damien FOSSATI

#### **2) au titre des VTC**

■ **Fédération Française des Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur**

Titulaire : Claude MONBEIG

Suppléant: Philippe FOURNIER

■ **Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme**

Titulaire : Loïc GOURVENNEC

Suppléant : Jean - Luc BALLION

#### **3) au titre des motos 2 ou 3 roues**

Titulaire : Dominique FERKAI

Suppléant : Philippe MIORIN

### **Collège des représentants des collectivités territoriales :**

#### **1) au titre des autorités organisatrices des transports et autorités déléguées :**

- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, ou son représentant ;

Titulaire : Christophe DUPRAT

Suppléant : Michel LABARDIN

- Monsieur le Président du Conseil Régional, ou son représentant ;

Titulaire : Florent BOUDIE

Suppléant : Laurence ROUEDE

- Monsieur le Président du Conseil Départemental, ou son représentant ;

Titulaire : Anne-Laure FABRE NADLER

Suppléante : Célia MONSEIGNE

#### **2) au titre des autorités délivrant les Autorisations De Stationnement :**

- Monsieur le Maire de Bordeaux ou son représentant ;

Titulaire : Jean-Louis DAVID

Suppléant : Gérald CARMONA

- Monsieur le Maire de Mérignac, ou son représentant ;

Titulaire : René SABA

Suppléant : Michèle COURBIN

- Les représentants des communes de 3 500 à 10 000 hab. avec au moins une ADS ;

Titulaire : Serge CHARRON

Suppléant : Geneviève BORDEDEBAT

- Les représentants des communes de 1 000 hab. au plus avec au moins une ADS.

Titulaire : Patrice PAULETTO

Suppléant : Liliane POIVERT

**Des représentants des consommateurs, des personnes à mobilité réduite, d'usagers des transports, et d'associations agissant dans le domaine de la sécurité routière ou de l'environnement :**

- Un représentant titulaire d'une organisation de consommateurs, ou son suppléant ;

**Union départementale Force Ouvrière de la Gironde**

Titulaire: Yvon LE YONDRE

Suppléant : Jacqueline BRET

- Un représentant titulaire d'une association de personnes à mobilité réduite, ou son suppléant ;

**Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI)**

Titulaire: Bernard DUBOIS

Suppléant : Didier BAZAS

- Un représentant titulaire d'une Association d'usagers des transports, ou son suppléant ;

**Association Bordeaux Métropole Déplacements**

Titulaire: Christian BROUCARET

Suppléant: Alain ROUX

- Un représentant d'une Association de Sécurité Routière, ou son suppléant ;

**Association prévention routière de la Gironde**

Titulaire: Francis AZNAR

Suppléant : Jacques POURTE

- Un représentant d'une Association de Environnement, ou son suppléant ;

**Union Locale C L C V 33**

Titulaire: Sébastien LHERITIER

Suppléant : Martine BLONDEAU

**Article 2: La Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes comprend trois formations restreintes, une par activité, ainsi composées :**

**A - Activité taxis :**

**1) quatre représentants de l'État :**

- Monsieur le préfet, ou son représentant, Président ;

- Madame la Directrice Zonale de la Police aux Frontières, ou son représentant ;

Titulaire : Olivier QUENESSON

Suppléant : Thierry ROLLAND

**- en fonction de leur zone d'intervention respective et selon le sujet abordé:**

- Madame la Directrice départementale de la sécurité publique, ou son représentant ;

Titulaire : Olivier BODO

Suppléant : Jean-Louis DUCAMP

**OU**

- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de la Gironde, ou son représentant ;

Titulaire : Gilles BUSSI

Suppléant : Maxime DE LAPORTE

- le Directeur Départemental de la Protection des Populations, ou son représentant ;

Titulaire : Florent MAURY

Suppléant : Hervé LANNOIS

**2) quatre représentants des Collectivités Territoriales**

- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, ou son représentant ;

Titulaire : Christophe DUPRAT

Suppléant : Michel LABARDIN

- Monsieur le Président du Conseil Régional, ou son représentant ;

Titulaire : Florent BOUDIE

Suppléant : Laurence ROUEDE

- Monsieur le Maire de Mérignac, ou son représentant ;

Titulaire : René SABA

Suppléant : Michèle COURBIN

- Les représentants des communes de 1 000 hab. au plus avec au moins une ADS.

Titulaire : Patrice PAULETTO

Suppléant : Liliane POIVERT

3) quatre représentants des Professionnels

- Syndicat Autonome des Artisans Taxis de la ville de Bordeaux et de la Gironde (S.A.A.T. 33) ;

Titulaire : Romani DAÏM

Suppléant : Sébastien DELUMEAU

Titulaire : Davy RUEDA

Suppléant : Khadija EL FALAKI

- Syndicat des Taxis de Bordeaux Métropole et de la Gironde (STBMG) ;

Titulaire: Robert BERARD KARNA

Suppléant : Thierry NICOLAS

Titulaire : Eric ROULIERE-LAUMONIER

Suppléant : Damien FOSSATI

**B - Activité VTC :**

1) deux représentants de l'état

- Monsieur le Préfet, ou son représentant, président ;

- le Directeur Départemental de la Protection des Populations ou son représentant

Titulaire : Florent MAURY

Suppléant : Hervé LANNOIS

2) deux représentants des Collectivités Territoriales

- Monsieur le Maire de Bordeaux, ou son représentant ;

Titulaire : Jean-Louis DAVID

Suppléant : Gérald CARMONA

- Les représentants des communes de 3 500 à 10 000 hab. avec au moins une ADS ;

Titulaire : Serge CHARRON

Suppléant : Geneviève BORDEDEBAT

3) deux représentants des Professionnels

- Fédération Française des Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur

Titulaire : Claude MONBEIG

Suppléant: Philippe FOURNIER

- Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme

Titulaire : Loïc GOURVENNEC

Suppléant : Jean - Luc BALLION

**C – Activité des motos deux ou trois roues :**

1) un représentant de l'état

- Monsieur le Préfet ou son représentant, président ;

2) un représentant des professionnels

Titulaire : Dominique FERKAI

Suppléant : Philippe MIORIN

**Article 3: La Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes comprend trois sections spécialisées en matière disciplinaire, une par activité, ainsi composées :**

**A- Activité taxis :**

1) quatre représentants de l'État :

- Monsieur le préfet ou son représentant, Président

- Madame la Directrice Zonale de la Police aux Frontières ou son représentant

Titulaire : Olivier QUENESSON

Suppléant : Thierry ROLLAND

- **en fonction de leur zone d'intervention respective :**

- Madame la Directrice départementale de la sécurité publique, ou son représentant

Titulaire : Olivier BODO

Suppléant : Jean-Louis DUCAMP

**ou**

- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de la Gironde, ou son représentant ;

Titulaire : Gilles BUSSI

Suppléant : Maxime DE LAPORTE

.../...

- Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations ou son représentant ;  
Titulaire : Florent MAURY Suppléant : Hervé LANNOIS

2) quatre représentants des Professionnels

- Syndicat Autonome des Artisans Taxis de la ville de Bordeaux et de la Gironde (S.A.A.T. 33) :  
Titulaire : Romani DAÏM Suppléant : Sébastien DELUMEAU  
Titulaire : Davy RUEDA Suppléant : Khadija EL FALAKI

- Syndicat des Taxis de Bordeaux Métropole et de la Gironde (STBMG) :  
Titulaire: Robert BERARD KARNA Suppléant : Thierry NICOLAS  
Titulaire : Eric ROULIERE-LAUMONIER Suppléant : Damien FOSSATI

**B - Activité VTC :**

1) deux représentants de l'état

- Monsieur le préfet ou son représentant, Président

- Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations ou son représentant  
Titulaire : Florent MAURY Suppléant : Hervé LANNOIS

2) deux représentants des Professionnels

- Fédération Française des Exploitants de Voiture de Transport avec Chauffeur  
Titulaire : Claude MONBEIG Suppléant: Philippe FOURNIER

- Chambre Syndicale Nationale des Entreprises de Remise et de Tourisme  
Titulaire : Loïc GOURVENNEC Suppléant : Jean - Luc BALLION

**C – Activité des motos deux ou trois roues :**

1) un représentant de l'état

- Monsieur le préfet ou son représentant, Président,

2) un représentant des professionnels

Titulaire : Dominique FERKAI Suppléant : Philippe MIORIN

**Article 4:** La durée du mandat des membres de la commission est de trois ans.

**Article 5 :** Sur décision de son président, la commission quelle que soit sa formation, peut entendre toute personne dont l'audition est de nature à éclairer les délibérations.

**Article 6 :** Le secrétariat de la commission est assuré par le bureau des élections et de l'administration générale.

**Article 7 :** Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Gironde.

Le Préfet,  
~~Pour le Préfet et par délégation,~~  
~~le Secrétaire Général,~~

Thierry SUQUET